



# INFORMATIONS MUNICIPALES - EN BREF...

N° 08/2016

## Urgences :

SAMU : 15  
Médecin de garde : 03 88 11 69 00  
Pompiers : 18 **ou** 112  
Gendarmerie : 17 **ou** 03 88 58 29 80

## **Mairie de BOOTZHEIM**

10 Rue Principale  
67390 BOOTZHEIM

Tél. : 03.88.58.28.00

Fax : 03.69.30.18.18

mairie.bootzheim@evc.net  
<http://www.bootzheim.fr>

## Ouverture du secrétariat :

Mercredi

10h - 12h

15h - 18h

## **HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE - ÉTÉ 2016**

Durant la période estivale, juillet et août 2016,

le secrétariat de mairie est uniquement ouvert **LES MERCREDIS de 10h à 12 et de 15h à 18h.**

En dehors de ces créneaux, il sera possible de prendre rendez-vous en contactant le secrétariat au 03.88.58.28.00 ou par mail à [mairie.bootzheim@evc.net](mailto:mairie.bootzheim@evc.net). Les permanences reprendront normalement à compter du mercredi 29 août 2016.

En cas d'urgence, vous pouvez vous adresser à :

⇒ **au Maire** : Georges BLANCKAERT - 06.18.09.37.47 ⇒ **aux Adjoints** :  
Clément ROHMER - 06.76.19.91.28  
Dominique FAHRNER - 03.90.57.60.72  
Catherine KLEINDIENST - 03.88.92.79.57

## **CITOYENNETE ET RESPECT DU CADRE DE VIE**

### **ABOIEMENTS INTEMPESTIFS**

Les aboiements de chiens sont souvent une gêne pour le voisinage. Ces dernières semaines, lesdites nuisances sont de plus en plus constatées.

Nous vous rappelons que la loi ne sanctionne pas les aboiements,, mais le fait qu'un propriétaire ne prenne pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage. Le propriétaire du chien pourrait être verbalisé.

Si vous êtes gênés, avant d'appeler le Maire ou la Gendarmerie, informez d'abord, de manière aimable et respectueuse, la personne responsable... qui ne sait peut-être pas que son chien aboie durant son absence.

Il est également rappelé que les chiens doivent être tenus en laisse pour ne pas divaguer dans le village. Les propriétaires sont également invités à ramasser les déjections de leur animal pour la propreté de la commune.



## **HORAIRES DE RENTREE SCOLAIRE**

Les vacances se terminent et il est temps de se préoccuper de la rentrée des classes !

Les maternelles et primaires de Bootzheim reprendront l'école le **Judi 1er Septembre à 8h.**

Pour les élèves du collège JJ Waltz de Marckolsheim, la rentrée des élèves de 6èmes et ULIS s'effectuera le **jeudi 1er septembre à 8h15**, ceux des classes de 5ème / 4ème / 3ème rentreront le **jeudi 1er septembre à 13h50**. Les élèves bénéficieront d'un transport (CD67) qui les amènera au collège pour 13h30 (présence conseillée à l'arrêt de bus pour 13h00).



## **BIENTÔT 16 ANS ... PENSEZ AU RECENSEMENT !**

**Qui ?** Tous les Français, filles et garçons, âgés de 16 ans. Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16ème anniversaire.

**Comment ?** En vous rendant à la mairie de votre domicile muni de votre pièce d'identité et du livret de famille de vos parents. Une attestation de recensement vous sera remise. Elle sera à conserver précieusement.

**Pourquoi ?** Pour vous enregistrer et permettre votre convocation à la journée défense et citoyenneté. L'attestation de recensement est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Les données issues du recensement faciliteront votre inscription sur les listes électorales à 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.



**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES, N'HÉSITÉZ PAS À VOUS ADRESSER EN MAIRIE**

## **AFFICHAGE / DISPONIBLES EN MAIRIE**

- CR séance Conseil Municipal du 16/06/2016 ;
- CR Conseil Communautaire CCRM du 15/06/2016 ;
- Manifestations septembre 2016;
- Demandes d'urbanisme 2016

**PISCINE AQUARIED MARCKOLSHEIM**

La piscine de Marckolsheim fermera ses portes du 1er au 11 Septembre inclus pour son entretien annuel.

Plus de renseignements au 03 88 92 54 64 ou sur [www.ried-marckolsheim.fr](http://www.ried-marckolsheim.fr)

**BATTUES - OCTOBRE / NOVEMBRE / DECEMBRE 2016 - CHASSE**

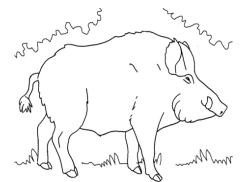
Les prochaines battues auront lieu aux dates suivantes :

**BATTUES DE PETIT GIBIER**

- ⇒ 29/10/2016
- ⇒ 12 et 13/11/2016
- ⇒ 27/11/2016
- ⇒ 02/12/2016
- ⇒ 10 et 11/12/2016
- ⇒ 18/12/2016

**BATTUES EN FORÊT**

- ⇒ 19/11/2016
- ⇒ 26/11/2016
- ⇒ 03/12/2016
- ⇒ 17/12/2016



**RAPPEL** : Nous vous rappelons que pour garantir la sécurité et permettre aux chasseurs de mieux tirer le gibier, vous êtes invités à ne pas pénétrer dans la forêt lors des battues et de préférence dès le vendredi précédent la battue

**ZUMBA - DEMARRAGE DES ACTIVITES****ZUMBA ADULTES**

Le Foyer Club des Jeunes vous propose, à partir du lundi **8 septembre 2016**, des séances de ZUMBA Adultes (à partir de 15 ans).

- Quand ?** Lundi de 18h30 à 19h30 (Pilates)  
Lundi de 19h30 à 20h30 (Zumba)  
Jeudi de 19h à 20h (Pilates)  
Jeudi de 20h à 21h (Zumba)

**Où?** à la Salle Polyvalente

**ZUMBA - DEMARRAGE DES ACTIVITES****ZUMBA ENFANTS**

Le Foyer Club des Jeunes vous propose, à partir du mercredi **15 septembre 2016** des séances de ZUMBA Enfants (6 - 14 ans).

- Quand ?** Jeudi de 17h à 18h (de 4-6 ans)  
et de 18h à 18h (de 7 à 14 ans)

**Où?** Salle Polyvalente

**Inscriptions sur place**

**OBLIGATOIRE : munissez-vous d'un certificat médical**

*Renseignements auprès de :*

- Claudia MARCHAND au 06 06 55 06 68  
Gaby HUNDERTPFUND au 06 32 55 57 87  
Sandrine KASTLER au 06 86 38 20 27

**NOUVEAUX ARRIVANTS**

Pour faciliter vos relations avec l'administration, il est conseillé aux nouveaux arrivants de se déclarer en Mairie.

A l'inverse, les personnes quittant la commune peuvent également le signaler en Mairie. Même s'il n'existe pas d'obligation, nous vous invitons, dans votre intérêt, à nous signaler sans délais ces changements.

Grâce à ces informations, le maire pourra vous adresser, tout au long de l'année, des informations utiles (par exemple : travaux de voirie, manifestations, stationnement, etc.). **Ces informations resteront internes à la commune.**

**LE TENNIS DE TABLE VOUS ACCUEILLE****FCJ Bootzheim**

**La section tennis de table du FCJ de Bootzheim recherche des pratiquants.** Jeunes ou moins jeunes, vous êtes les bienvenus pour vous essayer à la discipline et faire grossir les rangs du club local.

L'entraînement des seniors a repris depuis début août les lundis (après 21h30), mardis (sauf si compétition) jusqu'à 19h et vendredis (sauf si compétition) jusqu'à 19h à la salle polyvalente communale.

Pour les jeunes la reprise se fera le mercredi à 16h30 après la rentrée scolaire

*Pour tous renseignements, vous pouvez contacter M. VONESCH Sacha au 06.60.17.28.52  
ou M. BLANCKAERT Georges au 06 18 09 37 47.*

**TRAVAUX RUE PRINCIPALE**

Un arrêté interdisant le stationnement rue Basse pendant la durée des travaux entrera en application à partir du jeudi 1er septembre.

Les dégagements de poussière occasionnés par ces derniers sont limités dans la mesure du possible, mais sont favorisés par les conditions météorologiques actuelles. Nous vous demandons d'être compréhensifs.

